



## **ABC arbitrage**

### **Versement de 0,20 euro par action ABC arbitrage**

Le groupe ABC arbitrage rappelle qu'il procédera à une répartition de 0,20 € par action en décembre 2015.

Approuvée par l'assemblée générale du 5 juin 2015, ce versement sera uniquement proposé en numéraire et aura, du fait du prélèvement sur le compte primes d'émission, la nature fiscale d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts.

Le détachement est fixé au jeudi 17 décembre 2015 pour un paiement le lundi 21 décembre 2015.

**Contacts :** <http://www.abc-arbitrage.com/>

Direction communication: Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / [actionnaires@abc-arbitrage.com](mailto:actionnaires@abc-arbitrage.com)

Relations presse: VS E-MEDIA - Valérie Sabineu: 06 61 61 76 73 / [v.sabineu@gmail.com](mailto:v.sabineu@gmail.com)

**ABC arbitrage fait partie des valeurs retenues dans la composition du GAIA Index.**

EURONEXT Paris - Compartiment B  
ISIN : FR0004040608  
Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP